



**PRÉFET
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXE 2 : ORIENTATIONS STRATEGIQUES AAP CONTRAT DE VILLE 2024

Les actions présentées dans le cadre de l'appel à projets Contrat de ville 2024 devront s'inscrire dans les thématiques listées ci-dessous :

Thématiques	Objectifs	Actions encouragées
Emploi/Insertion professionnelle	<ul style="list-style-type: none">• Développer les dispositifs d'accès à l'emploi en faveur des jeunes et des seniors	<ul style="list-style-type: none">• Les actions visant à la découverte d'un milieu professionnel ou de métiers, en relation avec le Plan Régional pour l'Insertion de la Jeunesse (PRIJ) et les cités de l'emploi,• Les actions à destination des publics étudiants et décrocheurs,• Les actions de soutien et de développement des structures d'insertion par l'activité économique,• Les actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme,• Les actions portées par les clubs d'entreprises.

Education	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter le rôle de l'école • Promouvoir la continuité éducative • Ouvrir le champ des possibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Les actions de renforcement des apprentissages, • Les actions de lutte contre le décrochage scolaire, • Les actions de renforcement de la relation parents/Ecole.
Prévention sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le volet santé dans les actions du contrat de ville 	<ul style="list-style-type: none"> • Les actions relatives à la santé mentale et à la prévention des conduites à risque et des addictions, • Les ateliers santé/nutrition, • Les actions sport/santé, • Les actions concourant au développement des compétences psycho-sociales.
Culture	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès de tous à la culture 	<ul style="list-style-type: none"> • Les actions visant à lever les freins à la pratique artistique et à la fréquentation des lieux culturels, • Les actions en pied d'immeuble.
Numérique	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la fracture numérique • Former et lutter contre les mauvais usages 	<ul style="list-style-type: none"> • Les actions visant à lutter contre la fracture numérique par l'aide et la formation à l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication.
Prévention des rixes	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le dialogue et les échanges entre jeunes de QPV différents 	<ul style="list-style-type: none"> • Les actions inter-quartiers et inter-communales.
Soutien à la	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir et valoriser les compétences des 	<ul style="list-style-type: none"> • Les actions de soutien à la fonction parentale

parentalité	parents afin qu'ils assurent leurs droits et obligations	notamment à destination des familles monoparentales, <ul style="list-style-type: none"> • Les actions visant à soutenir les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents.
Seniors	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions en faveur des seniors habitant dans les QPV 	<ul style="list-style-type: none"> • Les actions inter-générationnelles, • Les actions à destination du public seniors.
Relation forces de sécurité/ population	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter et/ou recréer des relations de confiance entre la population et les forces de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Les actions venant en appui des dispositifs de police de sécurité du quotidien, de type « Raid Aventure Organisation », des centres de loisirs des jeunes.
Egalité femmes/hommes	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de l'égalité femmes/hommes 	<ul style="list-style-type: none"> • Les actions de lutte contre les stéréotypes sexistes, • Les actions en faveur des filles qui renforcent leur insertion professionnelle et leur accès aux pratiques sportives et culturelles.
Sport et loisirs	<ul style="list-style-type: none"> • Dans l'esprit des vacances apprenantes, systématiser une dimension éducative, santé, insertion ou citoyenneté dans les actions de sport et de loisirs menées dans les QPV 	<ul style="list-style-type: none"> • Les actions sport/santé, • Les actions sport/coaching vers l'emploi, • Les actions sportives et de loisirs visant à renforcer les apprentissages, • Les actions sportives et de loisirs intégrant un volet prévention des discriminations ou de lutte contre le sexisme.

<p>Valeurs de la République et Laïcité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions de sensibilisation aux valeurs de la république et laïcité (VRL) et de prévention de leur atteinte auprès des publics jeunes et adultes 	<ul style="list-style-type: none"> • En complémentarité des actions financées par le FIPDR, tout type d'action concourant à l'atteinte de l'objectif précité (théâtre/forum, débat, ciné-débat etc.).
<p>Quartiers d'été</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire de la période estivale un temps de respiration, de découverte et d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> • Pendant les vacances d'été, l'ensemble des actions précitées